

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2021

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15

- En exercice : **13** - Présents : **8** 

- Absents : Samuel BEDOUIN, Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER, Daniel GIROUD, Thierry JAN

David LAMANDE (pouvoir à Irène MAURIN)

- Secrétaire de séance : François VILLIEN

- Président de séance : Christophe MANZO, Maire

## Ouverture de la séance à 18 heures 30

## Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2021

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

# I. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE

#### Personnel

 Recrutement d'un agent administratif contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la création d'un poste d'agent administratif à temps non complet de 14 heures hebdomadaires pour assurer la gestion de la facturation des consommations d'assainissement, dans le cadre du transfert de la compétence à la CAMA au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le contrat serait d'une durée de 2 mois à compter du 02/11/2021, renouvelable en fonction des besoins.

→ Délibération adoptée à l'unanimité

## Administration générale

- Agenda municipal
  - ▶ 05/11 ou 06/11 : rencontre avec les futurs membres du Conseil Municipal des Jeunes.
  - Commémoration du 11 novembre à Roynac : tous les élus sont conviés, ainsi que les futurs membres du Conseil des Jeunes.
  - ➤ 13/11 à 11 heures : inauguration du Stade « Max Noyer ».
  - L'hommage à Gaby Vincent, initialement prévu le 13/11 est reporté à une date ultérieure (non fixée à ce jour).
  - Commission Générale le 19/11 à 18 heures 30.

## II. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT

# Vie scolaire

Conseil d'école à Roynac le 09/11 à 18 heures

#### Solidarité

## Repas des ainés

Les membres du CCAS se réjouissent de pouvoir organiser le repas des ainés cette année. Il aura lieu le 11 décembre, avec le concours de l'ACCA, qui une fois encore fournira pâté et civet de chevreuil. Ils sont vivement remerciés par les membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 heures.